



GUIDE DE VISITE



Ensembles, l'histoire continue. Mémoire et projets des grands ensembles

13 mars – 11 décembre 2019



Maison de Banlieue et de l'Architecture

41, rue G.-Anthoinoz-de-Gaulle
91200 Athis-Mons
Tél : 01 69 38 07 85
Site Internet : www.maisondebanlieue.fr

Contact

Adèle MARZIO : 01 69 38 07 85 – amarzio@maisondebanlieue.fr

Ce guide est un support d'aide à la visite à destination des enseignants, du cycle 2 au lycée.

Il comprend une présentation de l'exposition, des notions clés par panneau, des approfondissements et des ressources documentaires.

Table des matières

1. Outils pédagogiques	3
2. Visites de l'exposition	3
3. Présentation de l'exposition.....	3
4. Contenu de l'exposition - Notions clés par panneau	4
4.1. Mal définis mais bien reconnaissables	4
4.2. Toute une histoire	4
4.3. A des lieux de là	5
4.4. Prendre forme.....	5
4.5. Bienfaits et désenchantements.....	6
4.6. Emménager, déménager	6
4.7. Le temps des métamorphoses/Comme un monument	7
5. Les mots de l'exposition	8
6. Chronologie.....	9
7. Ressources	10
7.1. Centre de documentation.....	10
7.2. Ressources en ligne	10

Crédit iconographique

Image en couverture : Collection Maison de Banlieue et de l'Architecture

1. Outils pédagogiques

- Ce guide de visite ;
- Une fiche pédagogique avec des pistes d'étude selon les cycles scolaires, établie d'après les programmes de l'Éducation nationale ;

Ces documents sont téléchargeables sur :

<http://www.maisondebanlieue.fr/enseignantsanimateurs/enseignant/ressources-en-ligne/>

(maisondebanlieue.fr > espace enseignant > ressources en ligne)

2. Visites de l'exposition

GRATUIT pour les scolaires, centres de loisirs et autres structures de l'enfance et de la jeunesse de l'Essonne et du Grand-Orly Seine Bièvre.

Les visites sont organisées pour des élèves du cycle 2 au lycée, sur réservation. Leur durée est de 45mn à 1h. Une seule classe peut être accueillie par visite.

Une médiatrice accompagne le groupe pour mieux comprendre et s'approprier les notions essentielles abordées dans l'exposition. Il s'agit d'une médiation active invitant à observer, décrypter et mettre en relation les images des panneaux. La visite est adaptée à l'âge des visiteurs, de l'école élémentaire au lycée.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 69 38 07 85 ou sur amarzio@maisondebanlieue.fr.

3. Présentation de l'exposition

Pyramides à Evry-Courcouronnes, Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine, Grande Borne à Grigny, Chaperon Vert à Arcueil et Gentilly, des noms poétiques pour des lieux méconnus. Symboles de progrès et de modernité à leur naissance, emblèmes de la crise urbaine et sociale au temps de leur rénovation, les grands ensembles sont, depuis les Trente Glorieuses, les témoins de l'histoire de la banlieue et de ses habitants. Icônes souvent malheureuses de l'architecture et de l'urbanisme des villes de la banlieue parisienne, la question de leur patrimonialisation se pose désormais.

Quatorze ans après l'exposition « Des ensembles assez grands. Mémoire et projets en Essonne », et à l'occasion de son vingtième anniversaire, la Maison de Banlieue et de l'Architecture repart sur les chemins des grands ensembles. Cette exposition pose un regard renouvelé sur ces quartiers, suivant leur évolution, de la construction aux réhabilitations ou rénovations, s'interrogeant sur leur place dans la ville et dans l'histoire urbaine mais aussi sur leur futur. Elle donne à voir, grâce à une riche iconographie, photographies contemporaines et cartes postales des années d'après-guerre, leurs ressemblances et leurs dissemblances.

L'exposition présente des panneaux comprenant des textes explicatifs et des reproductions de photographies, prêtées par différentes institutions : Terra la Médiathèque – Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie – Ministère du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, l'agence RVA, l'association Cinéam, les archives communales des villes de Drancy et d'Orly, mais aussi par des collectionneurs privés.

L'association Cinéam, qui collecte et sauvegarde les films amateurs en banlieue parisienne, a réalisé un film pour cette exposition, *Les Habitants*, recueillant les témoignages d'habitants de ces grands ensembles. De tous âges, ils racontent les origines et les évolutions de ces lieux de vie.

4. Contenu de l'exposition - Notions clés par panneau

4.1. Mal définis mais bien reconnaissables

Notions :

- Si le terme de « grand ensemble » apparaît dès 1935, il n'est officiellement utilisé que dans la circulaire Guichard du 21 mars 1973, qui met fin à leur construction. D'autres termes et acronymes lui font concurrence : quartier, cité, résidence, ZUP, HLM, ... La définition n'est pas non plus unique et a évolué en suivant certains critères (nombre de logement, contexte de construction, forme architecturale, ...).
- La circulaire Guichard de 1973 remet en cause la construction de « barres » et de « tours ». Elle limite la hauteur et la longueur des immeubles et demande à ne pas utiliser un même architecte au-delà de 500 logements, pour briser la monotonie des constructions.

Documents iconographiques :

- Le Villaine à Massy. 2017-2018
- La Muette à Drancy. Carte postale, vers 1953
- Le Canal à Courcouronnes, ville nouvelle d'Evry. Carte postale, vers 1985
- Arpajon. Carte postale, années 1960
- Le grand ensemble d'Orly Choisy. Vers 1960

4.2. Toute une histoire

Notions :

- Si la Muette est construite à Drancy dès 1932, les grands ensembles sortent de terre principalement au cours des Trente Glorieuses (1946-1975). Dans les années d'après-guerre, les Français plébiscitent le pavillon mais la crise du logement est telle que la construction de logements collectifs s'impose.
- Il faut reconstituer le parc de logements suite aux bombardements de la guerre mais également faire face à une forte augmentation de la population due notamment au baby-boom et à l'immigration puis, dans un second temps, à la fin de la colonisation.
- La modernisation des techniques, comme le chemin de grue et la préfabrication d'éléments d'architecture, permet de diminuer les délais et les coûts de construction. Plus d'un million de logements sont construits entre 1953 et 1973.

Documents iconographiques :

- Cité d'urgence des oiseaux et HLM de l'Athégienne à Athis-Mons. Vers 1975
- Rue de la pompe à Athis-Mons. *La croissance de la banlieue parisienne*, Jean Bastié, 1964, ill. xvi, p. 241
- Les Hautes bergères à droite et les Hautes plaines à gauche aux Ulis. Début des années 1970
- La Croix Saint-Jacques à Dourdan. 2011
- Des Castors de la Peupleraie à Fresnes. 1958

4.3. A des lieux de là

Notions :

- La localisation des grands ensembles a eu un impact sur leur évolution mais aussi sur l'urbanisme des villes au sein desquelles ils ont été implantés.
- Les réserves foncières en zone urbaine étant insuffisantes pour des constructions de cette ampleur, ce sont généralement des parcelles agricoles, encore très présentes en proche banlieue parisienne, qui furent utilisées. Ce fut le cas de la Peupleraie à Fresnes, du Noyer Renard à Athis-Mons ou de la Grande Borne à Grigny.
- Certains grands ensembles, construits en périphérie des villes et à proximité d'importantes infrastructures, parfois réalisées à la même période, ont pu ainsi être enclavés. C'est le cas à Grand Vaux, construit entre la voie de chemin de fer et l'autoroute A6, ou à la Grande Borne, encadrée par l'autoroute A7 et deux routes départementales. Un enclavement accentué par la faible présence de transports en commun.
- La construction en périphérie a mené dans certains cas à une édification de grands ensembles à cheval sur deux communes (Orly Choisy-le-Roi, Arcueil Gentilly, Massy Antony, ...). Cette situation impacte aujourd'hui la mise en place des projets de rénovation ou réhabilitation, lesquels dépendent de la coopération des communes concernées. La ZUP (zone à urbaniser en priorité) Bures-Orsay, aménagée sur les territoires d'Orsay et de Bures-sur-Yvette à partir de 1960, a donné naissance à la ville des Ulis en 1977.
- Cette urbanisation a transformé le paysage et la démographie de certaines communes. Grigny est ainsi passé de 3 000 à 27 000 habitants en trois ans. Pour limiter ce phénomène et éviter un déséquilibre dans la répartition de la population de ces communes (58% des habitants d'Orly vivaient dans le grand ensemble d'Orly Choisy-le-Roi), la circulaire Guichard de 1973 limite le nombre de logements construits par projet immobilier.

Documents iconographiques :

- Le Grand ensemble Massy Antony. Carte postale, vers 1964
- La cité du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (FFF), actuel Noyer Renard, à Athis-Mons. Entre 1958 et 1962
- Le Chaperon Vert à Gentilly Arcueil. 1959
- Grigny 2 à Grigny. 2016
- Le domaine de la Peupleraie à Fresnes. 1960

4.4. Prendre forme

Notions :

- Les grands ensembles sont immédiatement reconnaissables, au sol ou sur des images aériennes, souvent composés de barres et de tours à l'architecture uniforme. Des espaces importants sont également pensés entre les immeubles, créant des places et des espaces verts.
- Les lignes droites et le gris ne sont pourtant pas de mise dans tous les grands ensembles. L'architecte Emile Aillaud a proposé des formes courbes et colorées pour la Grande Borne, érigée à partir de 1967. Le quartier des Pyramides, des architectes Andrault et Parat à Evry tient son nom de sa forme particulière qui permet aux habitants de bénéficier de terrasses.

Documents iconographiques :

- La Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine. Carte postale, années 1960
- Grand Vaux à Savigny-sur-Orge. Carte postale, années 1960
- Le Chaperon Vert à Gentilly Arcueil. Photographie d'Henri Salesse. 1958

- Le FFF ou Noyer Renard à Athis-Mons. Carte postale, années 1960
- La Grande Borne à Grigny. 2008

4.5. Bienfaits et désenchantements

Notions :

- Le mode de construction des grands ensembles, s'il a permis de lutter rapidement contre le manque de logements et l'habitat insalubre, a également causé sa dégradation rapide, accélérée par le manque d'entretien.
- Nombre d'habitants vivaient auparavant dans des logements insalubres et surpeuplés, sans sanitaires ni, pour la moitié d'entre eux, d'eau courante. Ces conditions de vie sont loin du confort que leur offrent ces nouveaux appartements, qui bénéficient de l'espace et des équipements nécessaires aux familles.
- Des équipements publics sont également construits, comme des écoles. Deux groupes scolaires sont prévus dès 1959 dans le grand ensemble du Noyer Renard, construit à partir de 1958, les groupes scolaires Camille-Flammarion et Edouard-Branly. Un centre commercial voit le jour à Grand Vaux. Ces équipements sont néanmoins insuffisants et ne vont pas tous perdurer.
- Dès le début de la construction des grands ensembles, des voix s'élèvent pour les défendre ou pour les dénoncer.

Documents iconographiques :

- Le Grand ensemble de Sarcelles. 1961
- La Grande Borne à Grigny. Années 1970
- Villagexpo à Saint-Michel-sur-Orge. 1966
- La fête de Grand Vaux à Savigny-sur-Orge. 1975
- Grand ensemble du plateau à Ris-Orangis. 1964

4.6. Emménager, déménager

Notions :

- Plusieurs vagues de population se sont succédé dans les grands ensembles. Y habitent au départ à la fois par des familles modestes qui aspirent à s'installer sur le long terme et des familles plus aisées, cadres et ouvriers qualifiés, pour lesquels il ne s'agit que d'une étape.
- Ces dernières finiront par quitter les grands ensembles, certaines pour s'acheter un pavillon, dont la construction est à nouveau encouragée dès les années 1960. Elles seront remplacées par des habitants aux revenus moindres, entraînant une paupérisation de ces quartiers.

Documents iconographiques :

- Le FFF, actuel Noyer Renard à Athis-Mons. 1975
- Cité du FFF ou Noyer Renard à Athis-Mons. 1968
- Le Grand ensemble à Massy. 1975
- Cité du FFF, actuel Noyer Renard à Athis-Mons. 1990
- Cité du FFF, actuel Noyer Renard à Athis-Mons. 1990

4.7. Le temps des métamorphoses/Comme un monument

Notions :

- La dégradation rapide des logements provoque la mise en place des premières mesures de réhabilitation dès 1977. Les programmes se sont depuis multipliés.
- Deux périodes peuvent être distinguées : la première a consisté à effectuer des travaux ponctuels de réhabilitation, la seconde, à partir de 2004, a concerné des travaux plus lourds, de rénovation, modifiant le paysage des grands ensembles. Six des sept tours de la Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine ont ainsi été détruites. Les longues barres du Noyer Renard à Athis-Mons ont été scindées en plusieurs parties pour permettre la création de nouvelles voies de circulation. Les rénovations sont encore en cours dans certains quartiers, comme à Grand Vaux où il est prévu, entre 2019 et 2033, de détruire 583 logements et d'en reconstruire 980 dont 300 sociaux.
- Un nouveau regard est porté sur cette architecture du XXe siècle. Le label architecture contemporaine remarquable, anciennement nommé label pour le patrimoine du XXe siècle, a été créé en 1999 pour mettre en lumière des réalisations architecturales de moins de cent ans, sans pour autant offrir de protection. Parmi les grands ensembles qui ont obtenu ce label se trouvent la Peupleraie à Fresnes, les Briques Rouges à Vigneux-sur-Seine, les Pyramides à Evry, la Grande Borne à Grigny, la cité Maurice Thorez à Ivry-sur-Seine ou le grand ensemble de Sarcelles. La cité de la Muette est quant à elle un monument historique classé.
- De grands noms de l'architecture ont participé à l'édification de certains grands ensembles : Michel Andrault et Pierre Parat, architectes des Pyramides à Evry mais également du Palais Omnisport de Paris Bercy ou Paul Chemetov, architecte des Briques Rouges à Vigneux-sur-Seine et du ministère de l'économie et des finances.
- La Grande Borne à Grigny est un exemple de cohabitation entre grands ensembles et œuvres d'art. Ce quartier accueille de nombreuses peintures et sculptures de Fabio Rieti, François Lalanne ou encore Laurence Rieti comme « Gulliver échoué sur la plage ».

Documents iconographiques :

- Le Grand ensemble d'Orly Choisy. 1992
- Le Noyer Renard à Athis-Mons. 2006
- Cité du FFF, actuel Noyer Renard à Athis-Mons. 1990
- Les Côteaux de l'Orge, ex-CILOF, Viry-Châtillon, 2015
- Le Chaperon Vert à Gentilly Arcueil. 2018
- Les Pyramides à Evry. 2018
- Etampes. Carte postale, années 1960
- La Peupleraie à Fresnes. 2018
- Les Tarterêts à Corbeil-Essonnes. 2018
- La Grande Borne à Grigny. 1970

5. Les mots de l'exposition

Anru : agence nationale pour la rénovation urbaine, établissement public industriel et commercial (EPIC) créé par la loi d'orientation et de programmation pour la ville du 1^{er} août 2003, chargé de mettre en œuvre le programme national de rénovation urbaine.

Castors : mouvement coopératif d'auto-construction né après la Seconde Guerre mondiale.

Chemin de grue : grue fixée sur des rails pour faciliter son déplacement au fur et à mesure de l'avancement des travaux et réduire ainsi les temps de construction.

Contrats de ville : contrats pluriannuels signés entre l'Etat et des communes dans le cadre de la politique de la ville. Ils reposaient sur trois piliers : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale et le cadre de vie et le renouvellement urbain.

District de la région parisienne : créé par une loi du 2 août 1961, avant la naissance de la région Ile-de-France, il englobe les départements de la Seine-et-Marne, de la Seine-et-Oise (actuels départements de l'Essonne, des Yvelines et du Val-d'Oise) et de la Seine (actuels départements de Paris, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine). Il était chargé de « coordonner la politique de l'aménagement et de l'équipement de la région de Paris » (art. 1 du décret du 31 octobre 1961 fixant les attributions du délégué général au district de la région de Paris).

DSQ : développement social des quartiers. La procédure de DSQ visait à améliorer la vie quotidienne des habitants de quartiers cumulant handicaps sociaux, culturels et urbains. Ils étaient inscrits dans les contrats de Plan Etat-Région.

GPU : grands projets urbains.

HLM : habitation à loyer modéré.

Label architecture contemporaine remarquable : créé en 1999 sous le nom de « label pour le patrimoine du XXe siècle », il a pour but de sensibiliser les publics à l'architecture contemporaine et à son environnement urbain. Il est attribué à des réalisations significatives et est retiré automatiquement 100 ans après la construction de l'immeuble. Contrairement au classement ou à l'inscription aux monuments historiques, ce label n'est pas une protection.

Lotissement : division d'un terrain en plusieurs parcelles ou lots en vue d'y construire des bâtiments.

ORU : opération de renouvellement urbain.

PNRU/NPNRU : plan national de rénovation urbaine/nouveau plan national de rénovation urbaine.

Réhabilitation : action de remettre en état sans destruction.

Rénovation : action de remettre à neuf par de profondes transformations dont des destructions.

ZEP : zone d'éducation prioritaire.

ZFU : zone franche urbaine.

ZUP : zone à urbaniser en priorité. Créées par le décret du 31 décembre 1958, afin de répondre aux besoins en logements face à la croissance démographique d'après-guerre.

ZUS : zone urbaine sensible.

6. Chronologie

1932-1935 – Construction de la Muette à Drancy

1952-1959 – Construction de la Peupleraie à Fresnes (886 logements en copropriété)

1956-1959 – Construction du Chaperon vert à cheval sur Arcueil et Gentilly (1600 logements sociaux)

1956-1963 – Construction du Grand ensemble d'Orly Choisy-le-Roi (5392 logements)

1958 – Création des ZUP (zones à urbaniser en priorité)

1958-1962 – Construction du Noyer Renard à Athis-Mons (1407 logements sociaux)

1958-1965 – Construction des Côteaux de l'Orge à Viry-Châtillon (610 logements sociaux, 1299 logements en copropriété)

1963-1966 – Construction de Grand Vaux à Savigny-sur-Orge (1521 logements sociaux et en copropriété)

1965-1967 – Construction de la Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine (3000 logements sociaux)

04/02/1959 – Création du district de la région de Paris, ancêtre de la région Ile-de-France

1964-1977 – Construction des Tarterêts à Corbeil-Essonnes (2119 logements sociaux, 288 logements-foyers, 258 logements en copropriété)

1967-1971 – Construction de la Grande Borne à Grigny (3775 logements sociaux)

1968 – Livraison des premiers logements de la Croix-Saint-Jacques à Dourdan

1972-1979 – Construction du Villaine à Massy (1400 logements sociaux, 1600 logements en copropriété)

05/07/1972 – Création des régions, dont la région parisienne. Le nom Ile-de-France n'apparaît qu'en 1976

1973-1980 – Construction des Pyramides à Evry (2000 logements)

1982-1989 – Construction du quartier du Canal à Courcouronnes

7. Ressources

7.1. Centre de documentation

Livres

C'est quoi ce chantier ? Le chantier expliqué aux enfants, 2009

Les gratte-ciel, Tim Ostler, Tournai : Editions Gamma, 1989

Des ensembles assez grands. Mémoire et projets en Essonne, cahier n°11 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, 2005

1945-1975, une histoire de l'habitat : 40 ensembles "Patrimoines du XXème siècle", Muriel Genthon, Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC Ile-de-France), 2010

Films

Ils ont filmé les grands ensembles, Marie-Catherine Delacroix, Laurence Bazin pour Cinéam, 2012, durée 54min

Les Habitants, Laurence Bazin pour Cinéam, 2019, durée 33min

Vous pouvez emprunter le film *Les Habitants* auprès de la Maison de Banlieue après avoir signé une convention de cession de droits de reproduction.

Le centre de documentation dispose d'autres ressources sur ce thème. Il est ouvert **sur rendez-vous**.

Contact : Thomas Jakubowski - 01 69 38 93 82 – tjakubowski@maisondebanlieue.fr

Catalogue et iconothèque en ligne : <https://www.maisondebanlieue.fr/catalogue-en-ligne/>

7.2. Ressources en ligne

Base Mérimée, inventaire du patrimoine monumental français
<http://www2.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91)
<http://www.caue91.asso.fr/>

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne (CAUE 94)
<http://www.caue94.fr/>

Terra-la Médiathèque, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Ministère du Logement, de l'Egalité, des Territoires et de la Ruralité
<https://terra.developpement-durable.gouv.fr/>